

4 juillet 2013

Le pic historique de la consommation d'électricité et de gaz de février 2012 : un cas pratique qui illustre le rapport d'activité de la CRE

C'est autour de cet exemple concret que s'articule le rapport annuel 2012 de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) qui présente son activité sur les cinq thèmes suivants :

- L'Europe de l'énergie ;
- Les réseaux d'électricité et les territoires ;
- Le rôle des infrastructures de gaz pour le bon fonctionnement du marché français et l'intégration du marché de l'énergie européen ;
- Le développement des énergies renouvelables ;
- Le coût de l'énergie, la maîtrise de la demande et la lutte contre la précarité énergétique.

Par ailleurs, le rapport met l'accent sur les méthodes de la Commission qui recourt tout au long de ses processus de travail à la concertation avec les acteurs du secteur de l'énergie : gestionnaires de réseaux, fournisseurs d'énergie, associations de consommateurs et collectivités territoriales. Pour l'année 2012, elle a ainsi organisé 88 réunions de concertation et 23 consultations publiques.

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.

Contacts presse :

Anne MONTEIL : 01.44.50.41.77 - anne.monteil@cre.fr

Cécile CASADEI : 01.44.50.89.16 – cecile.casadei@cre.fr